

JUIN-JUILLET 2007

Vaux Nouvelles



N°60

LE MENSUEL D'INFORMATION MUNICIPAL

INCENDIE AU SQUARE DU TEMPLE



C'EST AUX ENVIRONS DE 23 H DANS LA NUIT DU 23 AVRIL QUE LA CAGE D'ESCALIER N° 4 S'EST ENFLAMMÉE. LE FEU DÉTRUISANT SIX APPARTEMENTS S'EST PROPAGÉ RAPIDEMENT DANS LA TOITURE.



Le 23 avril 2007 à 23 heures, les habitants du square du Temple assistent impuissants à l'incendie d'un immeuble de vingt-six appartements. Le feu se propage dans la cage d'escalier n° 4, empêchant les locataires de sortir, puis atteint les 500 m² de toiture.

AVANT L'ARRIVÉE DES POMPIERS, un Vauxois, M. Moncef Djaini, a la présence d'esprit de couper l'alimentation du gaz : geste courageux ; il est brûlé au troisième degré à la main, en secourant une jeune fille au premier étage, aidé par quelques voisins.

Les pompiers doivent évacuer par la grande échelle les locataires du dernier étage et les locataires des appartements du dessous. La fumée est épaisse et toxique. Certains devront être mis sous oxygène. Les soixante personnes locataires de l'immeuble sont évacuées ; soixante-dix-huit soldats du feu sont sur le site.

Un hébergement d'urgence est organisé pour quelques familles par la mairie au Cosec : mais la solidarité a prévalu, et chacun a pu trouver une écoute, un réconfort, beaucoup de familles des immeubles voisins ont accueilli pour une nuit et même plusieurs leurs voi-



sins sinistrés. En attendant les aides des assurances de chacun.

De nombreuses réunions ont eu lieu avec l'ensemble des habitants du bâtiment sinistré, en présence des représentants de l'Opievoi, afin d'effectuer le bilan de ce tragique évènement, de proposer des solutions et de répondre aux inquiétudes légitimes.

Tous les sinistrés de l'escalier n° 4 et des derniers étages des cages d'escalier n° 2 et 6 ont eu une proposition de relogement suivant les disponibilités du parc de l'Opievoi, en tenant compte le plus possible des situations familiales de chacun.

Ce relogement est provisoire ; les sinistrés pourront réintégrer leur logement après remise en état. Les services de la

mairie ont accompagné les personnes dans les déclarations de sinistres et autres démarches administratives.

Une bâche de protection a été rapidement mise en place. Probablement mal arrimée, elle n'a pas protégé des très violents orages de ces dernières semaines, provoquant de nouvelles inondations dans les appartements "réoccupables", qui a nécessité le relogement des locataires et de nouvelles demandes auprès des assurances.

La Mairie et les services du CCAS ont voté une aide d'urgence de 15 000 € qui a été distribuée en fonction des dégâts subis par chacun : dégâts des eaux pour tous et trois niveaux de destruction estimés après visites et photos.

Devant l'émotion des Vauxois et l'envie d'apporter une aide, les propositions de dons de meubles, de vêtements et autres ont afflué. Nous avons ouvert un vestiaire avec l'aide du Secours catholique. Très vite submergés par l'afflux des

À gauche : *l'intervention des pompiers dans la nuit du 23 avril. Les milliers de tonnes d'eau déversées sur la toiture pour circonscrire le feu ont inondé les appartements épargnés par les flammes.*

Ci-dessous : *le lendemain matin, le bilan de la nuit.*

À droite : *Julien Crespo, le maire, sur les lieux depuis le début de l'incendie.*

L'arrière de l'immeuble n'a pas été épargné. Meubles et objets brûlés jonchent le sol.



dons en nature, nous avons décidé d'ouvrir une souscription, et de redistribuer les sommes récoltées aux sinistrés, leur permettant ainsi d'acheter ce dont ils avaient besoin. Cette souscription restera ouverte jusqu'à la fin du mois d'août ; vous pouvez continuer à adres-

ser vos chèques à la mairie, libellés à l'ordre du Trésor public. Merci aux divers donateurs particuliers ou sociétés de leur générosité qui nous a permis à ce jour de réunir 7 700 €.

Une initiative personnelle de deux membres du service technique, Fabien

Vérité et Hubert Vadecard, a permis de dégager 1 270 € grâce à la vente de matériel de menuiserie et divers objets à la brocante ; merci à eux pour cette mobilisation. Merci à Aurore Lancéa, elle-même sinistrée, qui a fait le lien entre les besoins et les dons et a pu aider

Témoignage

Andrew Grange habite au rez-de-chaussée du 2, square du Temple.

Un mois après le sinistre faites le point sur la situation telle que vous l'avez vécue et la vivez aujourd'hui.

1. *Je reviens sur cette terrible nuit, les pompiers ont fait un travail formidable : arrivés rapidement sur les lieux, ils ont sauvé les personnes du 4^e étage puisque les flammes avaient envahi l'escalier. Un locataire a eu aussi la présence d'esprit de couper l'arrivée générale du gaz. Les services techniques municipaux sont restés jusqu'au petit matin ainsi que le maire.*

Aujourd'hui plusieurs locataires sinistrés sont relogés temporairement dans les communes voisines en essayant de tenir compte des impératifs

personnels de chacun.

Notre gros problème aujourd'hui reste les fuites d'eau liées au bâchage du toit, tout est remis en ordre au niveau EDF, eau et TV; mais dès que la pluie arrive, malgré deux interventions des pompiers, l'eau redescend par infiltration dans les appartements jouxtant l'escalier sinistré. Ce qui a été formidable, c'est la solidarité entre voisins le jour même et qui continue toujours. Maintenant, dès qu'il pleut, nous aidons de suite les personnes logées dans les étages supérieurs, car ils subissent les entrées d'eau à répétition. Ce que nous souhaitons aujourd'hui, c'est une mise en oeuvre rapide des travaux. Nous sommes bien conscient, que cela mettra quelques mois pour que tout le monde puisse retrouver son chez soi.

PROPOS RECEUILLIS PAR J.-C. BRÉARD



Ci-contre : les ravages du feu dans la cage d'escalier n° 4 et dans les appartements.

Ci-dessous : à l'espace Marcelle-Cuche, le 24 avril, et à la Martinière, le 4 mai, réunions des habitants sinistrés avec la Municipalité et l'Opievoy. M. le maire, Julien Crespo, Mme Sauvet et son équipe répondent aux multiples questions que ce drame soulève.



directement et efficacement ses voisins. La communauté de communes Vexin-Seine a dégagé une enveloppe de 15 000 € qui sera distribuée en fonction des besoins.

Durant ces périodes difficiles, il est à noter que chacun s'est montré digne et calme. Même si cela n'a pas été facile, devant ces sinistres à répétition, les réunions d'information aux habitants

sinistrés ont pu être constructives. On estime le coût des travaux à environ 1 million 400 € et la durée des travaux à environ un an avant réintégration et remise en état des appartements.

À ceux qui pendant un an vont vivre à Poissy, aux Mureaux, à Chanteloup, à Conflans ou à Andrésy, nous disons à bientôt.

F. FLAGEUL, Maire adjoint à l'Action sociale

Nous tenons à remercier les pompiers, la police nationale, la police municipale, les services techniques ainsi que Madame Sauvet et son équipe de l'Opievoy pour l'efficacité de leurs interventions.



Par Monts et par Vaux

La 3^e édition de Par Monts et par Vaux, organisée par Point de Repère, s'est déroulée sous un soleil radieux dimanche 29 avril.

Cette course participe à Courir pour la vie, Courir pour Curie à qui sera reversé 2 € par coureur (132 €) ainsi que les 888 kilomètres parcourus.

Soixante-six coureurs étaient présents au rendez-vous. Vingt-et-un au 8 km et quarante-cinq au 16 km. Le 8 km a été remporté par Sébastien Pilette, «Les Mureaux-Val de Seine» en 34'41", Charles, «Racing Paris» qui en a profité pour battre le record de l'épreuve en 1 h 3'48". (Le classement sur <http://www.detempsentemps.com/chrono/vaux2007.htm>).

Sur le parcours, des Vauxois rafraîchissaient les participants qui en avaient bien besoin.

Les récompenses ont été remises par M. le maire, Julien Crespo, à qui il a été remis de la part des coureurs une contribution pour les sinistrés de l'incendie survenu dans notre commune la nuit du 23 avril.

D. DEUTSCH



Course contre le cancer LE PART D'ARRIVÉE



Eric et Sylvia



Journée contre le cancer

La 3^e édition de cette manifestation a été bien arrosée ce dimanche 20 mai. La pluie n'a cependant pas arrêté la motivation et le courage de 130 personnes qui ont marché, couru de 5 à 20 km. Une éclaircie a permis à M. le Maire de distribuer les récompenses.

Le joyeux dynamisme de l'ADGV et la prestation des artistes vauxois Eric et Sylvia ont enchanté les participants de cette après-midi récréative à l'espace Marcelle-Cuche.

Merci à tous ceux qui ont participé. Le succès de cette journée vous sera plus longuement exposé dans le prochain magazine municipal.

J. GINESTE

LA PAUSE À ORPÉA

Nos résidentes étaient prêtes à partir pour cette Marche contre le cancer... Seul le mauvais temps les a arrêtées. Mais il ne nous a pas joué que des mauvais tours... En effet, nous avons eu le privilège d'abriter sous notre hall d'entrée, le groupe de musiciens les "Flagadas", qui ont largement participé à la bonne humeur ambiante. Certaines résidentes étaient très heureuses de contribuer à leur manière à cette belle initiative, en permettant aux coureurs et marcheurs de se désaltérer à l'abri sous le porche de notre résidence Orpée... Un bon moment que nous espérons bien renouveler l'année prochaine... sous le soleil !

BÉRYL NERON-BANCEL





Stand de Fabien Vérité et de Hubert Vadecard.

Broc du 1er mai.
Stands de solidarité en faveur des sinistrés de l'incendie du Temple.



Aurore Lancéa et Françoise Flageul.

Brocante

Le soleil était au rendez-vous ce 1^{er} mai pour la plus grande joie des exposants et des chineurs, déjà présents à l'aube avec l'espoir de trouver l'affaire du jour. La fréquentation tout au long de la journée fut remarquable. Deux stands de solidarité furent mis en place en faveur des sinistrés de l'incendie du Temple. Rendez-vous est donné le 14 octobre pour la brocante d'automne.

Tennis de table

Le dimanche 6 mai 2007 a eu lieu le 2^e tournoi de tennis de table de Vaux-sur-Seine organisé par Michel Prono. 49 joueurs se sont inscrits au matin. Les vainqueurs sont : Kilian Thierré (scolaire), Anne Lebreux (féminine), Mina Younan (non-classé). Pour les classés, c'est Lacen Hamidi qui gagne contre Grégory Manguine. Le prochain tournoi se fera le 18 Novembre 2007.

F. LECOUVEY

Le Centre musical verra-t-il le jour en septembre ?

Avec seulement cinq élèves intéressés et un adulte qui accepte de s'investir dans une association, il paraît difficile de recruter des professeurs pour donner une demi-heure de cours par semaine. Pourtant, à la rentrée, il serait tout à fait possible d'avoir accès aux cours suivants à la condition d'avoir un nombre d'élèves suffisants :

Piano, Violon, Alto, Violoncelle, Flûte, Clarinette, Saxophone, Guitare classique, Guitare électrique, Cours de chant, Cours de solfège enfants, Cours de solfège adultes .

Les cours d'instrument sont individuels

aussi bien pour les enfants que pour les adultes, avec ou sans apprentissage du solfège.

Une pré-inscription est impérative et ce, dès à présent ; elle permettra de confirmer les professeurs pour la rentrée.

Informations : par téléphone au 06 88 76 14 75 ; par courriel à centre_musical_vauxsurseine@yahoo.fr

N'attendez pas la journée des associations, il sera trop tard !

J.-L. LEPINOT

Kermesse des écoles

Pour cette fête des écoles du 23 juin, grande tombola ouverte à tous avec 500 lots à gagner (machine à pain, barbecue...). Dès 12 h, restauration sur place, boissons, sandwichs, glaces. À 13 h 30, ouverture des stands : chamboule-tout, tir aux pigeons, stand maquillage, jeu des ficelles, tir de précision pour les enfants, jeu de quille, jeu électrique, tours de poneys dans le parc... Dans l'après-midi, différents défis : tir à la corde, course en sacs... De nombreux lots à gagner.

Le soleil sera de la partie, bien sûr...

F. LE BOULCH

Centre de loisirs

Mini-séjour pour les 6 à 14 ans

As-tu envie de passer une vraie semaine de vacances ? Envie de fraîcheur et de fun ? Bref, envie de vacances et de dépaysement ?

Nous te proposons, en partenariat avec la commune, de partir à Fantaisie Forest, une structure d'accueil agréée comprenant une base de loisirs multi-activités et un camping dans un cadre idyllique. Situé en bord de Loire, le camping de la Poterie offre une vue imprenable sur le fleuve sauvage. C'est toi en accord avec la collectivité qui

organiseras tes journées (repas et activités, etc.). Toutes les activités sportives seront encadrées par des animateurs diplômés d'État. En plus, il n'y aura aucune contrainte au niveau du rythme. C'est toi qui décideras quand tu te lèves et quand tu veux participer aux diverses activités. Tu es intéressé, alors inscris-toi vite. Le nombre de places est limité.

Pour plus de renseignements, contacter le Centre de loisirs au 01 30 91 45 52.

Programme des activités :

Parcours dans les arbres; disc-golf et mini-golf; babyfoot humain; VTT; trampoline; grotte d'escalade; souterrain et grotte; et bien d'autres activités...

Canicule

L'été est là, la chaleur aussi, et peut-être la canicule. Dans un esprit de précaution, si vous avez plus de 60 ans, que vous viviez seul ou que vous soyez handicapé, faites-vous recenser auprès de



vos mairies (01 30 99 91 55).

En cas de coup de chaleur composez le 15 (service de secours).

Pendant les périodes d'alerte orange et rouge signalées dans les médias, rappel des précautions lors des grandes chaleurs :

- Fermez les volets, buvez de l'eau, brumisez-vous le visage et les bras, découvrez-vous, ne faites pas de gros efforts.

Dans un esprit de solidarité, cet été et pourquoi pas toute l'année, soyons attentifs à nos voisins âgés, ne les laissons pas seuls face à la canicule.

Un coup de chaleur peut être mortel, la solitude aussi.

Information : Un service de télé-assistance est mis à disposition tout au long de l'année, pour toute personne.

Handi-Cap-Prévention

Le 23 avril dernier, l'équipe du conseil d'administration de l'association Handi-Cap-Prévention en présence de madame Anne-Marie Guy, représentante de la société de recyclage C2P à Villefranche-sur-Sâone, de monsieur Julien Crespo, maire de Vaux, des bénévoles de Chatou, d'Evecquemont, de Triel, et de Vaux-sur-Seine, a remis à la direction du Centre de rééducation "La Chataigneraie" à Menucourt un guidon de transit, une rampe simple et une rampe "porte-feuille" qui serviront aux résidents en rééducation. Cette remise de matériel est la quatrième effectuée par l'équipe grâce à la récupération des bouchons. Si vous avez du temps de libre à nous consacrer, venez nous rejoindre, nous comptons sur vous.

Pour toutes informations :

<http://handicapprevetion.free.fr>

Thierry Chefdeville au 06 86 28 16 93.

Eaux usées

Pour la quatrième année consécutive, le Siam a décidé de maintenir le montant de la redevance pour le traitement des eaux usées à 0,85 €.

Mur du château

La circulation n'est pas rétablie dans la rue du château, malgré le déblaiement des pierres de l'éboulement de juillet 2006 et le début des travaux de réfection du mur d'enceinte du château.

ADSL Haut Débit (suite)

« ...Le basculement des lignes de votre commune sur le NRA de Vaux a été commencé et France Télécom pour sa partie a terminé. Cependant, il reste des lignes dégroupées qui n'ont pas encore été transférées et ce décalage dans le temps du raccordement Haut Débit au NRA de Vaux peut occasionner des perturbations de service pour les abonnés des opérateurs des réseaux tiers (en dégroupage partiel ou total).

Les clients dégroupés rencontrant des difficultés sur leur accès internet doivent se rapprocher directement du service SAV de leur fournisseur d'accès internet qui prendra en charge le dysfonctionnement... »

EXTRAIT D'UNE LETTRE D'INFORMATION DE FRANCE TÉLÉCOM DU 16 MAI 2007.

Ceci afin d'assurer la sécurité durant les travaux de construction du nouveau mur. Malheureusement, (malgré ces mesures), nous avons à déplorer le décès d'un ouvrier de l'entreprise en charge de ces travaux, qui, travaillant aux fondations de ce mur, s'est vu pris sous deux éboulements successifs. Malgré les efforts de ses collègues présents, des pompiers et d'une équipe du Samu, cet ouvrier de 40 ans n'a pu être sauvé. À sa famille, nous adressons toutes nos condoléances.



Rendez-vous à la piscine qui a ouvert ses portes.
Renseignements au 01 30 99 04 18.

INTERCOMMUNALITÉ

Roul'doudou



et remercie les membres du Syram à l'origine de cette idée. Il présente le personnel très impliqué dans l'organisation des accueils. La halte garderie a été reçue très favorablement dans toutes les communes avec un effectif complet dès la première semaine dans les communes de Vaux et de Juziers. La communauté de communes a déterminé sa priorité dans le développement des structures d'accueil de la petite enfance et le projet de structures multi-accueil notamment sur notre commune. Rappelons que Roul'doudou est le premier projet de la CCVS.

A. RIOU



Festival à Mézy

Le 2^e Festival Amateurs de Mézy, le 25 et 26 mai à la salle des fêtes, a rencontré un accueil chaleureux de la part des 320 spectateurs venus se divertir au cours des quatre représentations théâtrales.

Ci-contre, *Enlevez ma femme* par la compagnie Théâtre pour rire.

Juin

17

Élections législatives

21

Fête de la musique,
Le kiosque, parc de la
Martinière,
20 h.

23

Kermesse des écoles,
Parc de la Martinière

24

Fête du 2 roues, AVSM,
Parking de la gare,
10 h à 18 h

Juillet

13

Fête du 14 juillet & feux
d'artifice
Le kiosque,
parc de la Martinière,
20 h

Août

25, 26 & 27

Fête foraine,
Boulevard Loiseleur

26

Marche des Pieds de Vaux
Espace M.-Cuche, 6 h 30.

Septembre

9

Journée des associations
Espace M.-Cuche, 10 h à
12 h 30 & 14 h à 18 h

MENSUEL MUNICIPAL GRATUIT RÉALISÉ PAR
LE COMITÉ DE RÉDACTION.

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION :
JULIEN CRESPO.

RÉDACTEUR EN CHEF ET MAQUETTE :
LUC-OLIVIER BASCHET.
TIRAGE : 2 000 EXEMPLAIRES.
IMPRIMÉ PAR ART DIMENSION.

**RÉSULTAT DE L'ÉLECTION
PRÉSIDENTIELLE À VAUX**

INSCRITS	2930	
VOTANTS	2531	86,38 %
ABSTENTIONS	399	13,62 %
BLANCS/NULS	101	3,99 %
EXPRIMÉS	2430	96,01 %



**LE BRÛLAGE
DES VÉGÉ-
TAUX**

• EST TOLÉRÉ
DU 15 SEPTEMBRE AU
31 AVRIL,
DU LEVER DU JOUR
JUSQU'À L'EXTINCTION
TOTALE DU FEU
À 12 H.

• EST INTERDIT LES
DIMANCHES ET JOURS
FÉRIÉS

• À UNE DISTANCE MINIMALE DE
20 M DES VOIES DE CIRCULATION ET
DES CONSTRUCTIONS ET À UNE DISTAN-
CE SUPÉRIEURE À 200 M DE LA FORêt.
• INTERDIT LES JOURS DE
GRAND VENT.
• SOUS SURVEILLANCE PERMANENTE
ET AVEC LES MOYENS NÉCESSAIRES
POUR ÉTEINDRE LE FEU À TOUT
MOMENT.
MERCI

**LE BRUIT
EST UNE
NUISANCE
IL N'EST TOLÉRÉ,
MODÉRÉ, QU'AUX
HEURES SUIVANTES :**

**LES JOURS OUVRABLES :
de 8 h 30 à 12 h
et de 14 h 30 à 19 h 30.**

**LES SAMEDIS :
de 9 h à 12 h
et de 15 h à 19 h.**

**LES DIMANCHES ET JOURS FÉRIÉS :
de 10 h à 12 h.**

**CALENDRIER
DES RENCONTRES ENTRE VOISINS**

Marronniers	Samedi 16 juin
Fortvache	Samedi 16 juin
Île de Vaux	Samedi 23 Juin
La Croix-des-jardins	Dimanche 24 juin
Artois	Samedi 30 juin
Champeaux	Samedi 30 juin
Le Temple	Vendredi 31 août
Angibout-Dolnet	Samedi 1 ^{er} septembre
Cherbourg	Samedi 1 ^{er} septembre
St-Nicaise	Samedi 1 ^{er} septembre
Valences	Dimanche 2 septembre
Les Punais	Samedi 8 septembre
Centre-Village	Samedi 8 septembre
Le Jonquet	Dimanche en septembre

ENVIRONNEMENT VÔTRE

**POUR UN PARC DE LA MARTINIÈRE
PROPRE**

L'insouciance, pour ne pas dire l'incivilité, de certains pro-
priétaires de chiens qui ne ramassent pas les déjections
dans ce lieu public que des centaines d'enfants piétinent
tous les jours, a amené le maire à prendre un arrêté
interdisant l'accès du parc aux chiens même tenus en laisse.

Les trottoirs seront par ailleurs mieux surveillés
et une amende sera appliquée.



POUR LE PROCHAIN NUMÉRO : Merci de nous communiquer vos textes ou informations avant le 30 juin